



Doc. 15834 Add 3
13 octobre 2023

Activités du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente (13 octobre 2023)

Rapport d'activité

Bureau de l'Assemblée

Rapporteur: M. Aleksander POČIEJ, Pologne, Groupe du Parti populaire européen

1. Décisions du Bureau du 13 octobre 2023 requérant une ratification de l'Assemblée

1.1. Renvois et transmissions en commissions

Le Bureau a examiné et approuvé les renvois suivants:

- Des lignes directrices européennes viables pour combattre le dumping social et renforcer les mécanismes de négociation collective, [Doc. 15823](#): renvoi à la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour rapport*
- Décision du Bureau, débat d'actualité sur «La situation dans le nord du Kosovo*¹ à la suite de l'attaque récente et la nécessité d'une désescalade»: transmission à la Commission des questions politiques et de la démocratie *pour information*
- Décision du Bureau, débat d'actualité sur «Escalade de la violence au Proche-Orient suite à l'attaque récente du Hamas contre Israël»: transmission à la Commission des questions politiques et de la démocratie *pour prise en compte dans la préparation de son rapport* sur «Développements récents en Libye et au Moyen-Orient: quelles conséquences pour l'Europe?

1.2. Questions soulevées par les commissions

1.2.1. Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Le Bureau a pris note de la lettre de la commission et a décidé de créer une commission ad hoc du Bureau pour participer à un événement de coopération de l'Assemblée parlementaire sur «La situation des enfants d'Ukraine», le 15 décembre 2023, à Paris.

1.2.2. Commission des questions politiques et de la démocratie

Le Bureau a examiné et approuvé le mandat de Rapporteur·e Général·e sur la Démocratie et a pris note que le mandat commencera au mois de janvier 2024 (annexe).

1. * Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.



1.3. Observation d'élections

1.3.1. Serbie: élections législatives anticipées (17 décembre 2023, à confirmer)

Le Bureau, sous réserve de la réception d'une invitation, a décidé d'observer ces élections, de constituer une commission ad hoc composée de 20 membres (SOC-6; PPE/DC-6; ADLE-4; CE/AD-3; GUE-1), ainsi que des deux co-rapporteurs de la commission de suivi, et de conduire une mission d'observation pré-électorale.

L'Assemblée est invitée à ratifier les décisions du Bureau.

Annexe - Rapporteur·e général·e sur la démocratie: Mandat²

Dénomination: Rapporteur·e général·e sur la démocratie

Durée du mandat: Un an, renouvelable une fois

Mandat: La ou le rapporteur·e général·e sur la démocratie assure la visibilité et la cohérence des actions de l'Assemblée visant à renforcer la démocratie, à lutter contre son recul et à promouvoir des pratiques innovantes pour accroître la confiance des citoyen·ne·s dans les institutions démocratiques et leur participation à la prise de décision politique, conformément aux Principes de Reykjavik sur la démocratie et à l'approche approuvée par les chefs d'État et de gouvernement lors du quatrième sommet du Conseil de l'Europe (16-17 mai 2023).

Responsabilités: Le rôle de la ou du rapporteur·e général·e est:

- *de renforcer la capacité de l'Assemblée à identifier et à traiter les tendances, les outils, les initiatives, les défis et les opportunités émergents dans le domaine de la démocratie, et à améliorer la qualité de la vie démocratique;*
- *de suivre les activités et entretenir des relations avec les organes, instances et structures du Conseil de l'Europe qui traitent de questions relatives à la démocratie et à la mise en œuvre des Principes de Reykjavik pour la démocratie, en représentant l'Assemblée le cas échéant;*
- *de suivre les activités et entretenir, le cas échéant, des relations avec les organes et agences des Nations Unies, de l'Union européenne, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, et avec d'autres organisations internationales gouvernementales et interparlementaires;*
- *de contribuer à promouvoir le rôle de l'Assemblée en tant que plateforme d'échange de bonnes pratiques et d'innovations dans le domaine de la démocratie, en établissant un dialogue avec la société civile et les organisations non gouvernementales ayant une expertise particulière dans ce domaine, en Europe et au-delà;*
- *améliorer la visibilité extérieure et la portée des travaux et du rôle de l'Assemblée en matière de démocratie, y compris le suivi et la promotion des résolutions et recommandations adoptées par l'Assemblée et, le cas échéant, faire des déclarations publiques, lancer des appels ou proposer à la commission de le faire.*

La ou le rapporteur·e général·e sur la démocratie fait périodiquement rapport à la commission des questions politiques et de la démocratie.

2. Mandat approuvé par la commission des questions politiques et de la démocratie le 9 octobre 2023.